

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n° 37-2018**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/06/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	2
Votants	14

Par suite d'une convocation en date du vingt et un juin deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-huit juin deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

**Procurations** : CATALA Fabien à Pierre GARCIA, BOURDONCLE Stéphane à Nicole QUILLIEN.

**Absents** : CATALA Fabien, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Réactualisation des plans de financement pour les études « urbaine et sécurisation des couverts »**

Lors de la séance du 12 avril 2016 le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur le lancement de la consultation des bureaux d'études pour la réalisation des études nécessaires à la définition des travaux dans le cadre du projet « Mirepoix 2030 ».

La première étude s'attache à définir les aménagements urbains nécessaires pour renforcer la qualité urbaine de la ville et lui permettre de rester à la hauteur d'un Grand Site Occitanie. Après consultation, le cabinet Volga a été retenu pour mener cette mission. Le montant de la prestation s'élève à 89 800€.

La deuxième étude a pour objet de définir les travaux de sécurisation et d'embellissement des couverts de la place de Mirepoix. Pour la réalisation de cette mission, le cabinet AARP a été sélectionné. Le montant de la prestation s'élève à hauteur de 49 800€.

Afin de réaliser ces études, la mairie a sollicité l'ensemble des partenaires (Etat, Région et Département) pour un accompagnement financier. Après instruction des dossiers par les partenaires, le Département a validé une aide de 20 000€, la Région une aide de 15 000€ et la DRAC une aide de 14 940€.

Afin de compléter la maquette financière, Madame le Maire propose de solliciter une aide complémentaire auprès de l'Etat au titre du FNADT à hauteur de 61 740€.

Le plan de financement proposé est le suivant :

	%	Subvention	€ HT
Études : urbaine et sécurisation des couverts			139 600
État - FNADT	44.2 %	61 740	
Région Occitanie (notifié)	10.7 %	15 000	
État - DRAC Occitanie (notifié)	10.7 %	14 940	
Conseil Départemental de l'Ariège (notifié)	14.4 %	20 000	
<b>Total subventions</b>	<b>80 %</b>	<b>111 680</b>	<b>111 680</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20 %</b>		<b>27 920</b>
<b>Total (HT)</b>	<b>100 %</b>		<b>139 600</b>

Le Conseil Municipal doit se prononcer et autoriser Mme le Maire à engager les démarches



**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Ouï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à la majorité**  
**(1 abstention : Monique LE MINEZ)**

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté par Madame le Maire (selon tableau ci-dessus),
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter l'aide de l'État dans le cadre du FNADT (Fond national d'aménagement et de développement du territoire) à hauteur de 61 740 € HT,
- **Dit** que ces dépenses sont inscrites au budget,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux Finances  
Suppléant de M<sup>me</sup> Le Maire  
Nicole QUILLIEN

**Pierre GARCIA**

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2018

Application agréée E-legalite.com